



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Août 2019 : le taux de chômage en légère hausse à 3,3 %

Le canton de Vaud voit son taux de chômage progresser de 0,1 point et passer à 3,3 % à la fin du mois d'août 2019. Cette augmentation mensuelle est également observée dans la plupart des cantons romands et est principalement liée à l'arrivée sur le marché de l'emploi des jeunes en fin de formation ou d'études.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud s'établit à 13'776 en août 2019, soit 653 personnes de plus qu'à la fin du mois de juillet 2019 (+5,0 %). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ suit une évolution moins marquée (+298 personnes) et se fixe à 22'546 (+1,3 %).

Au cours du mois d'août 2019, les ORP vaudois ont inscrit 3360 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3068 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 4215, en légère baisse par rapport à juillet 2019 (-2,4 %).

Comme chaque année à la même période, cette hausse du nombre de chômeurs est observée chez les jeunes de moins de 20 ans arrivant sur le marché de l'emploi au terme de leur formation (+229 chômeurs) et chez les 20 à 29 ans en fin d'études (+349). Les titulaires de CFC ou de maturité fédérale (+407 chômeurs) et les personnes sans formation professionnelle (+246) présentent les progressions les plus fortes.

Sur le plan régional, tous les districts connaissent ce mois une augmentation de leur taux de chômage, hormis ceux de Nyon (2,7 %) et du Gros-de-Vaud (2,3 %) qui conservent des taux inchangés. Le district de Lausanne enregistre quant à lui la plus forte hausse (+0,3 point) avec un taux qui s'établit à 4,4 %.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2670, en recul de 75 personnes en un mois (-2,7 %) et de 126 personnes par rapport à 2018 (-4,5 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 2,9 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 68 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 9 septembre 2019

Renseignements: DEIS, Françoise Favre, cheffe ad interim du Service de l'emploi, 021 316 61 01-
francoise.favre@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).